

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 08 JUILLET 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents excusés : ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean Marie, DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à PARIS Bruno, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, CEARD Audrey donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, COULOUMY Christian donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOD Chantal, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, GOURLAIN Mireille, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre.

RAPPORT N° 2025/189 : SMICTOM – Convention Ecomaison et Valobat suite au nouvel agrément

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie SMICTOM Serre-Ponçon en date du 23 juin 2025,

Depuis 2022, la Régie SMICTOM Serre-Ponçon conventionne avec l'éco-organisme Ecomaison en charge d'organiser la collecte, le recyclage et la valorisation des Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ). Pour la période 2024-2029, un deuxième éco-organisme Valobat a été agréé.

Suite à l'agrément d'un deuxième éco-organisme, le contrat de collecte ABJ évolue :

- Il doit être signé avec les 2 éco-organismes agréés, Ecomaison et Valobat (agréé depuis janvier 2024) ;
- Il propose des soutiens supplémentaires et un soutien réévalué pour les inertes ;
- Le schéma de collecte est simplifié.

Le nouveau contrat de collecte pour les Articles de Bricolage et Jardin 2025 annule et remplace le précédent.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITÉ** :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer la convention et tout autre document s'y rapportant, ;
- **D'INSCRIRE** au budget les recettes liées cette convention.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOD